

AIRVAULT, le 09 décembre 2021

Le Maire d'Airvault,

à

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
4 rue Duguesclin
BP 70000
79099 NIORT Cédex

Objet : Enquête publique unique
N/Réf. : 2021-214/URBA/RC
Affaire suivie par Mme Régine CHABAUTY
☎ : 05 49 64 79 94
E.Mail : territoire@airvault.fr

Monsieur le Préfet,

La Société Ciments Calcia représentée par Monsieur MANIVET Bruno, 1 rue du Fief d'Argent à AIRVAULT, a déposé une demande de permis de construire n° PC 079 005 21 P0016, le 09 août 2021, pour un projet de construire une nouvelle ligne de production de CLINKER. Je vous informe que le dossier est complet.

Ce projet nécessite également une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme et une autorisation environnementale.

Aussi, je vous sollicite afin d'intégrer cette demande de permis de construire à l'enquête publique unique qui sera organisée conformément à l'article L 181-10 du code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération.

Olivier FOUILLET

Maire d'Airvault

